



## **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU VENDREDI 9 JUIN 2023**

**Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 8**

**Présents (9) :** M. ALBERELLI Bernard, Mme ARCAINA Katia, Mme BAVEUX Marianne, M. BRET Daniel, Mme CHOLAT Christine, M. GIRAUD Marc, Mme Françoise GROSS, Mme MICAND Frédérique (arrivée à 19h15 pouvoir à Françoise GROSS)

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de mairie : Mme Marion BURGARD

**Absents :** M Jean-Jacques SIBILLE

**A été désigné comme secrétaire de séance :** Katia ARCAINA

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1) Elections sénatoriales – délégué
- 2) Elections sénatoriales – délégués suppléants
- 3) Approbation des comptes rendus du 5 mai 2023
- 4) Attribution de logements
- 5) Remboursement de caution
- 6) Charges locatives

### **Informations - questions diverses :**

- 7) Comptes-rendus divers : Conseil communautaire, commissions....
- 8) Relamping

### **1- Elections sénatoriales - délégué**

**Vu** le Décret n° 2023-257 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs le 24 septembre 2023, et fixant au 9 juin 2023 l'élection des délégués et des suppléants des conseils municipaux (article 4 du décret) ;

**Vu** la Circulaire ministérielle n° IOMA2308397J relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Madame le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Bernard Alberelli, Françoise Gross, Marianne Baveux et Katia Arcaina  
La présidence du bureau est assurée par Madame le Maire.



## Election du délégué

Les candidatures déclarées : Marc Giraud

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 8

Bulletins blancs ou nuls : 2

Suffrages exprimés : 8

Majorité absolue : 5

Ont obtenu :

Marc GIRAUD : 6

Monsieur Marc GIRAUD représentera la commune comme délégué lors des élections sénatoriales.

## 2- Elections sénatoriales – délégués suppléants

**Vu** le Décret n° 2023-257 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs le 24 septembre 2023, et fixant au 9 juin 2023 l'élection des délégués et des suppléants des conseils municipaux (article 4 du décret) ;

**Vu** la Circulaire ministérielle n° IOMA2308397J relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Madame le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Bernard Alberelli, Françoise Gross, Marianne Baveux et Katia Arcaina

La présidence du bureau est assurée par Madame le Maire.

## Election des suppléants

Les candidatures déclarées : Bernard Alberelli, Marianne Baveux, Christine Cholat, Frédérique Micand, Daniel BRET.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 8

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 8

Majorité absolue : 5

Ont obtenu :

Bernard Alberelli : 6

Marianne Baveux : 7

Christine Cholat : 7

Frédérique Micand : 3

Daniel Bret : 1

Mesdames CHOLAT, BAVEUX et Monsieur ALBERELLI représenteront la commune comme délégués suppléants lors des élections sénatoriales.

### 3- Approbation du PV du 5 mai 2023

NOM	PRENOM	POUVOIR A	NBR VOTANT	POUR	CONTRE	ABST.
ALBERELLI	Bernard			1		
ARCAINA	Katia			1		
BAVEUX	Marianne			1		
BRET	Daniel			1		
CHOLAT	Christine			1		
GIRAUD	Marc			1		
GROSS	Françoise			1		
MICAND	Frédérique	Françoise GROSS. Ne participe pas au vote car F.MICAND était absente le 05 mai 2023		0		
SIBILLE	J-Jacques	ABSENT		0		
<b>TOTAL</b>				7		

### 4- Attribution de logements

#### → Logement R1 - droite

Madame le Maire explique que la commission logement s'est réunie le lundi 5 juin 2023.

Elle a pris acte de la demande de Monsieur Garcia et validé le changement de logement (du R1 gauche au R1 droit). Monsieur Garcia occupera désormais le logement R1 droite.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- attribue le logement du 1<sup>er</sup> étage de droite à Monsieur Daniel Garcia (F2 de 45 m2),
- autorise la signature des conventions d'occupation précaire de ce logement à effet du 1<sup>er</sup> août 2023
  - loyer : 345 €
  - provisions pour charges mensuelles : 46 €
  - dépôt de garantie : 345 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,



NOM	PRENOM	POUVOIR A	NBR VOTANT	POUR	CONTRE	ABST.
ALBERELLI	Bernard			1		
ARCAINA	Katia			1		
BAVEUX	Marianne	Ne participe pas au vote		-		
BRET	Daniel			1		
CHOLAT	Christine			1		
GIRAUD	Marc			1		
GROSS	Françoise			1		
MICAND	Frédérique	Françoise GROSS		1		
SIBILLE	J-Jacques	ABSENT		0		
<b>TOTAL</b>				7		

→ **Logement R1 – gauche**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- attribue le logement du 1<sup>er</sup> étage de gauche à Madame Marianne Scarcella (F2 de 41 m2),
- autorise la signature des conventions d'occupation précaire de ce logement à effet du 1<sup>er</sup> août 2023
  - loyer : 315 €
  - provisions pour charges mensuelles : 42 €
  - dépôt de garantie : 315

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

NOM	PRENOM	POUVOIR A	NBR VOTANT	POUR	CONTRE	ABST.
ALBERELLI	Bernard			1		
ARCAINA	Katia			1		
BAVEUX	Marianne	Ne participe pas au vote		-		
BRET	Daniel			1		
CHOLAT	Christine			1		
GIRAUD	Marc			1		
GROSS	Françoise			1		
MICAND	Frédérique	Françoise GROSS		1		
SIBILLE	J-Jacques	ABSENT		0		
<b>TOTAL</b>				7		



### 5- Remboursement de cautions

→ Daniel Garcia

La commune va effectuer l'état des lieux sortant du logement de Monsieur Daniel Garcia, fin juillet 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Considérant que la somme de 351 € (mandat 46 – bordereau 11 de juin 2019) a été demandée à Monsieur Daniel Garcia en dépôt de garantie de l'appartement situé 1 route du Val d'Orbanne – 2ème étage du bâtiment de la mairie.

Décide la régularisation de la caution de 351 € à Monsieur Daniel Garcia, au vu de l'état des lieux de sortie en date du 31 juillet 2023.

NOM	PRENOM	POUVOIR A	NBR VOTANT	POUR	CONTRE	ABST.
ALBERELLI	Bernard			1		
ARCAINA	Katia			1		
BAVEUX	Marianne	Ne participe pas au vote		-		
BRET	Daniel			1		
CHOLAT	Christine			1		
GIRAUD	Marc			1		
GROSS	Françoise			1		
MICAND	Frédérique	Françoise GROSS		1		
SIBILLE	J-Jacques	ABSENT		0		
<b>TOTAL</b>				7		

→ Déborah Jouin-Fontanière

La commune va effectuer l'état des lieux sortant du logement de Madame Déborah Jouin Fontanière, fin juillet 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Considérant que la somme de 306,98 € (mandat 123 – bordereau 24 d'octobre 2019) a été demandée à Madame Déborah Jouin Fontanière, en dépôt de garantie de l'appartement situé 1 route du Val d'Orbanne – 2ème étage du bâtiment de la mairie.

Décide la régularisation de la caution de 306,98€ à Madame Déborah Jouin Fontanière, au vu de l'état des lieux de sortie en date du 31 juillet 2023.



NOM	PRENOM	POUVOIR A	NBR VOTANT	POUR	CONTRE	ABST.
ALBERELLI	Bernard			1		
ARCAINA	Katia			1		
BAVEUX	Marianne	Ne participe pas au vote		-		
BRET	Daniel			1		
CHOLAT	Christine			1		
GIRAUD	Marc			1		
GROSS	Françoise			1		
MICAND	Frédérique	Françoise GROSS		1		
SIBILLE	J-Jacques	ABSENT		0		
<b>TOTAL</b>				7		

### 6- Charges locatives

Le point sur les charges locatives sera débattu et voté lors du prochain conseil municipal.

### 7- Comptes-rendus divers : Conseil communautaire, commissions....

Conseil communautaire : les procès-verbaux des Conseils communautaires sont consultables à l'adresse suivante : <https://www.cc-trieves.fr/conseil-communautaire>

Arrivée de Madame Frédérique MICAND à 19 h 15.

### 8- Relamping

Le changement des ampoules sur les lampadaires de la commune est prévu dans les prochains mois. Une réunion publique se déroulera début septembre et abordera notamment le thème de l'éclairage public. La question de l'extinction des lumières communales de 23 h à 5 h ou de 0 heure à 6 heures du matin est en cours de réflexion.

Une expérimentation pourrait avoir lieu durant le mois de la nuit en octobre 2023.

### 9- Questions diverses

Madame le Maire informe le conseil municipal que, contrairement à ce qu'avait annoncé le Crédit Agricole, le distributeur automatique de billets (D.A.B) de Clelles sera supprimé en septembre 2023 malgré de nombreuses interventions auprès de la direction du crédit agricole.

Afin de pallier cette situation, diverses solutions sont à l'étude, notamment le CASH BACK auprès des commerçants du village.

Une réunion d'information en présence des commerçants du secteur et des maires des huit communes principalement concernées est prévue prochainement.

Prochain Conseil Municipal le mardi 11 juillet 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil municipal commencé à 17 h 30 se termine à 20h30.



Procès-verbal approuvé le / /2023		
NOM	PRENOM	SIGNATURE
ALBERELLI	Bernard	
ARCAINA	Katia	
BAVEUX	Marianne	
BRET	Daniel	
CHOLAT	Christine	
GIRAUD	Marc	
GROSS	Françoise	
MICAND	Frédérique	
SIBILLE	Jean-Jacques	